

Introduction

Pour sa première édition, la conférence *Document numérique et société* s'est fixé l'objectif d'apporter des éclairages sur les dimensions économiques et sociétales liées à la production éditoriale des documents numériques. Si l'on se réfère aux différentes dimensions du document analysées par Roger T. Pédaque dans ses réflexions sur la « redocumentarisation »¹, à savoir la forme, le contenu et le document en tant qu'objet de médiation, c'est à ces deux dernières dimensions que s'intéresseront tout particulièrement les communications réunies dans cet ouvrage. Leurs auteurs interrogeront notamment les modalités renouvelées de production et de traitement des contenus numériques : wikis, folksonomie, indexation sociale... Comment ces diverses technologies d'édition électronique renouvellent-elles les pratiques professionnelles, les genres éditoriaux qui balisaient jusqu'à présent notre univers informationnel ? Comment se redistribuent les rôles des différents acteurs dans le cycle de vie du document numérique et quels modèles économiques pérennes tendent à se mettre en place ?

Tous secteurs confondus, l'économie des biens informationnels dans les différentes filières des industries culturelles (la presse, le cinéma, la musique, les différents secteurs du livre, etc.) se trouve de toute évidence sérieusement bousculée par de nouveaux modes de production, par des formes en expérimentation d'échanges et de « consommation » des utilisateurs et par des nouveaux entrants de poids tels que les moteurs de recherche.

La question de la recomposition des recettes associées à la diffusion des contenus numériques demeure une question centrale. De nouveaux modèles s'imposent, comme les licences d'usage, le paiement à l'unité, la gratuité assurée par des subventions en amont... Les tensions entre économie marchande, économie publique et économie du don entre internautes sont plus que jamais sensibles, en prise avec des débats de fond sur le rôle de l'information, sur son accès et sa circulation dans les sociétés contemporaines.

Une économie bousculée

Deux conceptions tendent à s'opposer : celle d'une économie de la rareté, où il s'agit de protéger cette rareté, de reproduire les modèles anciens en inventant de nouveaux dispositifs de contrôle tels que les DRMs pour assurer la rétribution des créateurs et des intermédiaires selon les logiques antérieures ; et celle d'une économie de la notoriété, plus innovante mais aussi plus incertaine, qui vise à accroître la visibilité des biens en misant plutôt sur des retombées ultérieurement associées (ventes de biens matériels, notamment). Cette dernière économie, que l'on pourrait qualifier d'économie en deux temps, voudrait faciliter l'émergence de la nouveauté, de la créativité. Le développement des technologies de l'Internet collaboratif (Web 2.0) se fonde sur la participation des internautes au développement de la valeur, ouvrant ainsi les processus de sélection jusqu'alors essentiellement contrôlés par des acteurs intermédiaires qui assurent la diffusion de ces biens.

La brûlante actualité, en France, de la loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information (DAVSI) et son issue marquant un net durcissement de la législation sur le droit d'auteur n'augurent pourtant pas d'évolution pour les cadres socio-économiques. Le changement de modèle pourrait appartenir désormais aux créateurs libres de tester d'autres exploitations de leurs œuvres, comme le fait de miser sur un usage plus ouvert qui pourrait par la suite engendrer des retombées plus solvables.

Une autre caractéristique majeure du document numérique concerne le rôle central que revêt l'économie de son accès et de la régulation associée. Certes le phénomène n'est peut-être pas nouveau car la diffusion et la distribution ont toujours conditionné la visibilité et *a fortiori* la notoriété

¹ Pédaque, R. T.

Document : forme, signe et médium, les re-formulations du numérique.
(08/07/2003), http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511

Voir aussi :

Le texte en jeu, permanence et transformations du document, (07/04/2005),
http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001401

Document et modernités, (16/03/2006), http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001741

des biens informationnels. Mais le contexte de l'Internet est marqué, d'une part, par une concentration grandissante des accès et, d'autre part, par un verrouillage technique accru des usages. En effet, la place dominante occupée par quelques moteurs de recherche dans les pratiques de recherche d'information peut s'avérer problématique. Même si la devise de Google, par exemple, est de ne pas faire le mal (« *Don't be evil* »), son pouvoir d'innovation et la qualité incontestable des services résultants lui confèrent toutefois un statut d'acteur de plus en plus global... Il ne s'agit pas de défendre ici une posture d'anti-américanisme culturel, mais de s'inquiéter plutôt de la réduction d'une pluralité de points d'accès performants.

Par ailleurs, l'économie de ces moteurs de recherche est majoritairement gouvernée par le modèle publicitaire, fondé sur la vente de liens sponsorisés contextualisés et qui assimile désormais ces instruments à de gigantesques régies publicitaires mondiales concurrentes (rivalité entre Google et Yahoo!, notamment). Cette tendance lourde interroge inévitablement les dérives à venir et l'indépendance du processus de recherche.

D'autre part, le contrôle des accès des contenus, tel qu'il est en train de se mettre en place par le développement de différents mécanismes propriétaires, pose le problème de l'interopérabilité de ces systèmes et des restrictions de lecture et d'écoute qu'ils imposent. Il est peu concevable d'enfermer l'utilisateur sur certaines plates-formes d'achat compte tenu de la compatibilité des contenus avec l'appareil de lecture ou d'écoute utilisé. Pourtant cette intégration contenu-contenant est déjà à l'œuvre pour les *e-books* et la musique (Apple, par exemple, limite l'octroi des licences d'utilisation de son DRM pour la vente de musique en ligne). La régulation des contenus est donc désormais étroitement liée à la régulation des moyens techniques d'accès.

Des pratiques et des genres renouvelés

Mais, si ce contrôle des accès préoccupe de nombreux agents économiques soucieux de préserver une économie de la rareté, il faut insister à nouveau sur les pratiques innovantes qui se développent en parallèle.

En effet, aux côtés des circuits traditionnels de production-diffusion des industries culturelles sont apparus d'autres modes d'échanges de produits documentaires où les usagers s'impliquent de manière forte dans la constitution d'espaces collectifs de recensement et de critique de produits et de services. Auditeurs, spectateurs, lecteurs, consommateurs ont toujours eu les moyens, lorsqu'ils en avaient la détermination, de réagir et de faire connaître leurs commentaires et leurs opinions dans les structures prévues à cet effet ; il leur était cependant beaucoup plus difficile de s'organiser eux-mêmes de manière collective. Or, aujourd'hui, la participation de l'utilisateur du web est de plus en plus sollicitée et sous de multiples formes. La condition de l'internaute actif est de traverser des espaces de fabrique collective d'informations et de documents dans lesquels tous ceux qui passent sont incités à laisser visiblement leurs traces. Cette démultiplication des possibilités de participer pousse à la formation d'un espace public fragmenté en de multiples cellules mouvantes, constituées par les échanges à distance des participants.

Les usagers sont entrés sur le web dans les domaines de la production involontaire et volontaire de traces symboliques. Les plus prolifiques d'entre eux ont ouvert des espaces de création et d'expression, ils sont devenus blogueurs, alimentent des wikis et rejoignent par leurs pratiques des corps professionnels constitués comme les rédacteurs, photographes, vidéastes, correspondants et attachés de presse, éditeurs, musiciens, auteurs, etc. Mais si elles ont pu sembler un instant entrer en concurrence, ces pratiques d'amateurs s'enchevêtrent en réalité avec celles des professionnels et forment un tissu de médiations, entre fabrication et propagation des informations, où chacun tient son rôle et où les rôles eux-mêmes sont susceptibles d'évoluer. L'idéologie qui voulait que les usagers soient uniquement informés par des voies officielles est remise en cause ; de même que celle qui voudrait que la consommation soit passive.

Le paramétrage fin et modulable des systèmes de gestion de contenus a mis la publication en ligne à la portée de tous. Les plus faciles d'accès – les blogs – ont favorisé l'auto-édition, faisant parvenir au « monde », souvent de manière brutale, des propos non filtrés et émotionnellement chargés. Dans le même temps, se constituent des mines d'information exploitables par les journalistes ; des blogueurs rémunérés tiennent leur rubrique au sein de sites de presse, et éducateurs, entrepreneurs ou simples salariés intègrent au sein de leurs organisations de nouvelles pratiques rédactionnelles.

La personnalisation de la « fonction édition » de ces systèmes encourage l'émergence de nouveaux genres éditoriaux : journaux citoyens, wiki-livres, revues de lecteurs, *podcasts*, etc. Le genre éditorial se distingue du genre littéraire par l'influence des formes matérielles de production et de diffusion sur

le traitement stylistique des contenus dont la responsabilité de publication incombait traditionnellement aux éditeurs. Au sein de certains de ces dispositifs, cette fonction éditoriale se fonde en une architecture renégociée ou bien se distribue entre les acteurs situés à distance.

Dans le cas des journaux citoyens ou de l'encyclopédie *Wikipédia*, la contribution des lecteurs est la clé de voûte du produit. L'orchestration sociotechnique de la fabrication des contenus est susceptible de conduire à l'expérimentation de nouvelles formes d'organisation du travail, comme le prouve l'exemple emblématique de *Wikipédia* avec sa création inédite de contenus de valeur, même s'il est encore trop tôt pour juger de la pérennité de cette expérience.

Enfin, une dernière percée vient brouiller l'ordonnement de la chaîne documentaire, puisque le classement des ressources du web par les usagers vient s'ajouter aux taxonomies utilisées par les professionnels de la documentation.

Auto-indexation, indexation sociale, folksonomie sont des appellations destinées à caractériser la possibilité pour les usagers d'organiser leurs ressources selon des appellations qu'ils auront eux-mêmes choisies. En soi, ce procédé s'inscrit dans une continuité classique de classement : coller des étiquettes que l'on a soi-même remplies pour aider au rangement d'éléments procède de la même pratique. La nouveauté réside dans le partage des ressources et de leur classement qui peut servir à créer ou à amplifier leur notoriété. L'arrivée d'outils dévolus à cette pratique accentue la dilution des frontières entre les espaces privés (famille, amis, etc.) et les espaces publics (travail, collègues, associations, etc.) ; elle provoque la création de cercles sociaux intermédiaires car les mots clés utilisés pour classer sont destinés à se propager à l'échelle de la communauté des connectés. En cela, les fonctionnalités des outils de classement et de partage des ressources incitent, dans leur raffinement, à créer ou à rejoindre des cercles sociaux réunis autour de thématiques précises.

La dimension sociale du document numérique pose donc de nombreuses questions, suscite de multiples analyses et investigations que cette première conférence *Document numérique et société* ne prétend nullement explorer dans son ensemble. Les prochaines manifestations de la conférence s'attacheront certainement à prolonger et à compléter ces premiers débats...

Ghislaine Chartron
INRP et Ursidoc/Lyon
Évelyne Broudoux
UVSQ-IUT de Vélizy